



Indicateurs socio-sanitaires Département du Var

Principaux constats

Contexte démographique et socio-économique

Le département du Var comptait 985 098 habitants en 2006, avec trois pôles urbains sur le littoral (Toulon-Hyères, Fréjus et Sainte-Maxime) et deux dans l'arrière pays (Brignoles et Draguignan).

Selon une typologie de l'Insee, le Var fait partie des départements à pauvreté « moyenne ». Son profil est proche de celui de la métropole, tant du point de vue du niveau que de l'intensité de la pauvreté et des inégalités de revenus [1]. Le taux de pauvreté¹ est l'un des plus faibles de la région (14,2 % contre 15,5 % en France) ; 10 % de la population ont un revenu par unité de consommation supérieur à 34 860 euros et 10 % un revenu inférieur à 6 117 euros en 2007, soit un rapport interdécile² de 5,7 (5,4 en France).

Comme dans le reste de la France, le taux de chômage dans le Var est en augmentation depuis le début de 2008. Au 4ème trimestre 2009, il était de 11,7 % (9,6 % en France métropolitaine), 2ème taux le plus élevé de la région après celui des Bouches-du-Rhône. Mais le travail ne protège pas toujours de la pauvreté : parmi les personnes ayant occupé un emploi salarié en 2007 dans ce département, 25,3 % ont perçu un bas salaire³ (24,3 % en Paca ; 20,8 % en France métropolitaine), facteur important dans le processus conduisant à la pauvreté laborieuse. La part de bas salaire atteint 27 % dans la zone d'emploi de Fréjus-Saint-Raphaël. Dans cette zone à forte composante touristique, il y a une surreprésentation des hommes et des CDD parmi les bas salaires [1]. Dans ce département, 20 % de la population est diplômée de l'enseignement supérieur (22 % en France) et 18 % n'a aucun diplôme (20 % en France).

Contexte épidémiologique et situation par rapport à la France

Dans ce département, depuis 20 ans, la mortalité prématurée (c'est-à-dire survenant avant 65 ans) chez les hommes a diminué mais de façon moins marquée qu'en France. Elle est proche de la moyenne nationale depuis le milieu des années 90. Chez les femmes, elle a évolué de façon favorable, au même rythme qu'en France et ne diffère pas de la moyenne nationale.

Les trois premières causes de mortalité prématurée sont les tumeurs, les traumatismes et les maladies de l'appareil circula-

toire (respectivement 42 %, 18 % et 13 % dans ce département).

Parmi les tumeurs, le cancer du poumon est celui qui contribue le plus à la mortalité prématurée chez les hommes (37 % des décès prématurés par tumeurs) et le second chez les femmes après le cancer du sein (respectivement 20 % et 21 %). Dans ce département, il existe un excès significatif de mortalité par cancer du poumon par rapport à la France, plus marqué chez les femmes (+25 %) que chez les hommes (+5 %). Chez ces dernières, la mortalité par cancer du poumon continue d'augmenter alors qu'elle décroît chez les hommes depuis le milieu des années 90 (cf. infra).

Parmi les traumatismes, les suicides et les accidents de la circulation contribuent majoritairement à la mortalité prématurée (respectivement 43 % et 25 % des décès prématurés par traumatismes). Mais, pour l'ensemble des décès par traumatismes, ce sont les accidents de la vie courante (chutes, intoxications, noyades accidentelles, accidents par suffocations...) qui sont majoritaires : ils représentent la moitié des décès par traumatisme, tous âges confondus. Dans le Var, les accidents de la circulation sont à l'origine d'une centaine de décès par an chez les hommes. Malgré une diminution de la mortalité dans ce département comme ailleurs en France, celle-ci reste plus élevée que la moyenne nationale chez les hommes (+26 %). En 2008, 830 blessés ont par ailleurs été hospitalisés à la suite d'un accident de la circulation. Rapporté au nombre d'habitants, ceci correspond au 3ème taux le plus élevé de la région (83 pour 100 000 habitants).

En termes de morbidité, selon les données de la CnamTS, quatre pathologies ont été à l'origine de 58 % des admissions en affections de longue durée dans ce département en 2008 : les tumeurs (5 138 soit 23 % des admissions), le diabète (2 942, 13 %), l'hypertension artérielle sévère (2 822, 13 %) et les maladies psychiatriques de longue durée (2 050, 9 %). Par ailleurs, près de 31 131 assurés étaient traités pour un diabète (par antidiabétiques oraux ou insuline) en 2008, soit une proportion standardisée sur l'âge de 3,7 % (4 % en Paca).

Une surmortalité par hépatites virales et par sida par rapport à la France métropolitaine est également observée (x 1,5 environ) dans ce département, essentiellement due à une surmortalité dans les territoires côtiers (Toulon, Fréjus). Selon les données

¹ Proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, c'est-à-dire 60 % de la médiane des niveaux de vie observée au niveau national.

² Rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % d'individus les plus riches et le revenu en dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres.

³ Ont un bas salaire les personnes dont le cumul de l'ensemble des salaires nets sur un an inférieur au seuil de bas salaire (60 % du revenu salarial médian), soit 826 euros par mois en 2007.

d'incidence de déclaration obligatoire des cas de sida, l'incidence dans le Var est équivalente à la moyenne nationale (21ème rang des départements métropolitains).

Disparités géographiques socio-économiques, d'état de santé et de recours aux soins

Au sein du département, les hauts revenus sont essentiellement observés à l'ouest du département (de La Cadière-d'Azur à Six-Fours-les-Plages et autour de Saint-Maximin-la-Sainte-Beaume) et sur le littoral, de Saint-Tropez à Sainte-Maxime. De fortes disparités sociales existent par ailleurs au sein de l'aire toulonnaise, les populations en situation de précarité se concentrant dans les centres-villes de Toulon et de La-Seyne-sur-Mer [2] : dans ces communes, respectivement 16 % (2ème taux le plus élevé après Marseille) et 13 % des 18-39 ans bénéficient de la couverture maladie universelle complémentaire (contre 9 % en Paca). La part de personnes sans diplôme (20 % en France) atteint 22 à 24 % dans les cantons de Salernes, Seyne-sur-Mer et Toulon.

La mortalité prématurée varie dans un rapport de 1 à 1,5 selon les cantons du département. Elle est plus élevée dans les cantons de Toulon et la Seyne-sur-Mer ainsi que dans le centre Var.

Au sein du département, tous les territoires de proximité sont concernés par un excès de mortalité par cancer du poumon chez les femmes hormis celui de Brignoles. Chez les hommes, l'excès est statistiquement significatif dans le territoire de Toulon uniquement.

La mortalité accident de la circulation reste plus élevée que la moyenne nationale chez les hommes dans tous les territoires du département hormis celui de Toulon, zone très urbanisée.

Concernant la prévention, la participation au dépistage global du cancer du sein (dépistage organisé et individuel) parmi les assurées du régime général est plus élevée que la moyenne régionale (65 %) dans la plupart des cantons du département, sauf dans le canton d'Aups (62 %). La participation au dépis-

tage organisé est également supérieure à la moyenne régionale (40 %) dans la plupart des cantons, hormis ceux d'Aups et de Toulon (39 %).

Spécificités selon l'âge

Le département du Var est le 2ème département le plus âgé de la région après les Alpes-Maritimes, avec 10,5 % de la population âgée de 75 ans ou plus en 2006 (9,7 % en Paca). Selon les projections réalisées par l'Insee, cette proportion passerait à 12,6 % en 2020, sans modification du rang des départements. La proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus potentiellement dépendantes augmenterait quant à elle de 19,8 %, plus forte augmentation de la région (11 % en moyenne en Paca) [3].

Spécificités selon le sexe

La mortalité par cancer du poumon décroît chez les hommes depuis le milieu des années 90 dans ce département comme en France, mais continue d'augmenter chez les femmes, de façon légèrement moins importante qu'au niveau national. C'est une conséquence de la diminution de la consommation de tabac chez les hommes et de sa progression chez les femmes, depuis le début des années 60. Le dernier Baromètre santé de l'Inpes de 2005 montrait que les femmes de la région étaient significativement plus nombreuses à fumer que les autres Françaises (31 % versus 26 %) [4].

Dans ce département, il existe une surmortalité par accident de la circulation chez les hommes mais pas chez les femmes.

Au sein de la région, c'est dans ce département que la participation globale au dépistage du cancer du sein (dépistage organisé ou individuel) parmi les assurées du régime général est la plus élevée : 69 % contre 65 % en Paca – objectif fixé par la loi de santé publique de 2004 : 80 %). Concernant la participation au dépistage organisé du cancer du sein, le Var se situe au 4ème rang des départements de la région (45 % contre 40 % en Paca).

Références

1. Meyer V. Un quart des salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur gagne moins de 830 euros par mois. SUD INSEE l'essentiel 2009;n° 137:4. - 2. Davout G, Timotéo J. L'aire toulonnaise, un espace démographiquement et socialement très contraint. SUD INSEE l'essentiel 2009;n° 135:4. - 3. Insee, Conseil général des Alpes-Maritimes. Alpes-Maritimes, vers une stabilisation du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2020; 2009. - 4. Bocquier A, Peretti-Watel P, Obadia Y. Tabac et cannabis en région Provence Alpes Côte d'Azur : état des lieux et tendances récentes. Colloque «Ecoles, entreprises... vers un monde sans fumée !» 2007; 2007.